

sous la direction du ministre de l'agriculture et de deux officiers supérieurs : le professeur D. McEachran, de l'Université McGill, inspecteur en chef de la province de Québec, des provinces maritimes, du Manitoba, des Territoires du Nord-Ouest et de la Colombie Anglaise ; et le professeur Andrew Smith, du Collège Vétérinaire d'Ontario, Toronto, inspecteur en chef de la province d'Ontario.

500. L'établissement des fermes expérimentales du Canada a été autorisé par un acte du Parlement en 1886. On en compte cinq, et elles couvrent une étendue de 3,100 acres de terre. Il y a une ferme expérimentale centrale dans la capitale, Ottawa, et il y a quatre autres fermes affiliées à celle-là dans les autres provinces. La ferme centrale a été établie près de la ligne entre les provinces Ontario et Québec, et répond aux besoins de ces deux provinces importantes. L'une des branches affiliées est située à Nappan, dans la Nouvelle-Ecosse, près de la ligne qui sépare le Nouveau-Brunswick de la Nouvelle-Ecosse, et répond aux besoins des trois provinces maritimes, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard. Une autre est située à Brandon, Manitoba, pour la province du Manitoba. Une troisième est établie à Indian-Head, dans le territoire provisoire d'Assiniboine, pour aider au développement de l'agriculture dans les Territoires du Nord-Ouest ; et la quatrième se trouve à Agassiz, dans la Colombie Anglaise, pour répondre aux mêmes fins dans cette province.

501. Dans toutes ces fermes l'on fait beaucoup d'expériences concernant toutes les branches de l'agriculture, l'horticulture et l'arboriculture, et on a déjà trouvé la solution de plusieurs problèmes d'une grande importance pour cultivateurs. En choisissant les sites de ces fermes, on a eu égard aux variations du climat dans les différentes parties du Dominion, et elles ont été établies de manière à aider davantage les cultivateurs des districts les plus colonisés et à rencontrer en même temps les différentes conditions qui exercent une influence sur l'agriculture en Canada.

502. La ferme centrale a environ 500 acres de terre et un nombre complet de dépendances, avec des résidences pour les officiers en chef. Il y a des bâtisses pour les animaux à cornes, les chevaux, les porcs et la volaille. Il y a aussi une laiterie avec tous les appareils modernes pour faire des expériences ; une bâtisse pour recevoir les différents grains, produits de la ferme, et où se fait la distribution des mêmes grains aux cultivateurs des différentes parties de la Puissance, qui en demandent pour faire l'essai. Il y a, aussi, un laboratoire de chimie, muni des appareils les plus complets, où se fait, sous la surveillance d'hommes compétents, les analyses du sol, des plantes de fourrage, des herbes, des racines, *tc.*, des engrais naturels, tels que la vase, le fumier, la marne venant